Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1968)

Rubrik: Information

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la CIAPG, a remis à M. Siordet une médaille en hommage au CICR pour l'œuvre qu'il a accomplie en faveur des prisonniers de guerre.

Par ailleurs, le CICR a entretenu, avec nombre d'autres organisations non gouvernementales, de fréquents contacts qui sont mentionnés dans les chapitres appropriés.

4. INFORMATION

Le Service de presse et d'information a poursuivi son activité destinée à mieux faire connaître dans le monde non seulement le rôle et l'œuvre du CICR, mais aussi les principes de la Croix-Rouge et du droit humanitaire. Comme précédemment, il s'est efforcé d'agir sur deux plans: l'opinion publique en général et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Dans la limite de moyens modestes, il a diffusé tous les éléments d'information disponibles sur l'institution et son œuvre, de même qu'une abondante documentation écrite, iconographique et sonore.

Relations avec la presse. — La presse internationale a continué de témoigner son intérêt à l'œuvre du CICR en utilisant largement la matière publiée dans le bulletin d'information « L'Actualité de la Croix-Rouge », dont onze numéros en quatre versions (français, anglais, espagnol et allemand) ont paru en 1968.

Le Service d'information a également diffusé 60 communiqués de presse, ainsi que des nouvelles susceptibles d'intéresser spécialement tels journaux ou agences. Il eut aussi à répondre à des questions orales et écrites que lui posèrent de nombreux journalistes ou représentants de la presse parlée et télévisée. De même, il a diffusé environ 6000 photographies à l'intention des journaux et périodiques de divers pays.

Documentation. — Le Service d'information a répondu à de nombreuses demandes de renseignements provenant de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, d'institutions diverses ou de particuliers. Il s'est agi de questions concernant les activités récentes ou actuelles du CICR, mais aussi d'événements plus anciens.

Pour répondre à ces demandes, le Service d'information a adressé à ses correspondants une abondante documentation sur les origines et l'histoire de la Croix-Rouge, la doctrine et les principes de l'institution, ainsi que sur les Conventions de Genève. Il a communiqué des renseignements à des universitaires pour leur permettre de préparer des travaux, ainsi qu'aux auteurs de publications diverses, notamment d'ouvrages historiques et de manuels scolaires.

Il a également remis de la documentation aux nombreux visiteurs venus au siège du CICR.

Radio, télévision et films. — En 1968, la radio et la télévision de plusieurs pays ont réservé dans leurs programmes une place au CICR et à ses activités.

La majeure partie des enregistrements radiophoniques, dont 107 interviews, ont été réalisés au studio même du CICR. En outre, le Service d'information a expédié à diverses radios, par l'intermédiaire des Sociétés nationales, 96 bandes enregistrées; la plupart d'entre elles ont été diffusées sur les ondes.

En ce qui concerne la télévision, 89 prises de vues et interviews filmées, destinées aux émissions suisses ou internationales, ont eu lieu au siège du CICR. Le Service d'information a notamment accueilli des équipes de reporters de la République fédérale d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Dans le domaine cinématographique proprement dit, le CICR a tourné deux films en couleur sur son action au Nigéria-Biafra. Ces deux courts métrages, intitulés « Guerre et Faim » et « Opération Survie », ont remporté un vif succès auprès des Sociétés nationales, puisque celles-ci en ont déjà commandé 19 exemplaires.

Quant aux films réalisés les années précédentes, ils ont continué à connaître une large diffusion, en particulier par l'intermédiaire des Sociétés de la Croix-Rouge et des chaînes de télévision.

Vu la demande croissante des séances de projections, aussi bien au CICR que dans les institutions privées, écoles, clubs, centres commerciaux, conférences et congrès, il a été nécessaire d'agrandir la cinémathèque.

Visites. — Durant l'année, le Service des visites a reçu plus de 2700 personnes, dont de nombreux groupes universitaires, des

associations culturelles et professionnelles, venant notamment d'Afrique, de France, de la République fédérale d'Allemagne, de Hongrie, d'Italie, du Japon, d'Espagne, de la République du Vietnam, de Suède, de Suisse et des Etats-Unis.

Outre ces différents groupes, le CICR a eu le plaisir d'accueillir à son siège plusieurs membres de Sociétés nationales, ainsi que des représentants de diverses institutions internationales.

5. REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Publiée chaque mois par le CICR, cette revue paraît en deux éditions, l'une française et l'autre anglaise, dont la présentation est, en principe, identique. De plus, elle est accompagnée de suppléments en langues allemande et espagnole où les lecteurs trouvent les principaux articles et des informations relatives aux activités du CICR et du mouvement de la Croix-Rouge dans son ensemble.

Avec la chronique des actions du CICR, des nouvelles de la Ligue et des Sociétés nationales, des exposés sur l'œuvre charitable dans le monde et les initiatives en faveur de la diffusion des Conventions de Genève, des comptes rendus des réunions importantes de la Croix-Rouge, une rubrique bibliographique et de nombreuses illustrations, la Revue est demeurée, en 1968, un périodique vivant et constamment en contact avec l'actualité.

Elle a publié, sur des sujets de droit, de service social et d'histoire, des articles signés par des juristes de renom comme MM. J. Graven (Règles minima pour la protection des détenus non délinquants), M. Meyrowitz (Réflexions à propos du centenaire de la Déclaration de Saint-Pétersbourg), J. Patrnogić (La Croix-Rouge comme facteur de paix). Une étude de M^{me} B. Peacey a rappelé la vie et l'œuvre de « Joséphine Butler, la grande féministe ». En outre, deux thèmes ont été spécialement évoqués, durant l'année 1968, par des études circonstanciées: la défense des droits de l'homme à l'occasion de l'Année internationale, et la compréhension universelle et l'esprit de paix, et comment les répandre. Enfin, dans le même sens, une analyse approfondie a paru sur « La jeunesse et les Conventions de Genève ».